



Le journal du député Jacques Cresta

Numéro 1 - Février 2013

Edito

Après ces premiers mois intenses de mandat, j'ai un peu de recul sur ce que peuvent être les premiers jours, les premières semaines pour un nouveau député, élu pour la première fois à l'Assemblée nationale. Rien ne prépare aux us et coutumes de cette grande maison, à ses règles, à ses codes, à son fonctionnement. Il fallait comprendre vite mais j'arrivais là avec la force de mes convictions et de ma détermination, celles qui m'ont toujours porté et encore plus pendant cette campagne qui m'a vu devenir votre député.

Porter des convictions, c'est un combat, et cela ne cesse pas de l'être une fois élu. Le caractère frontalier de notre territoire m'a toujours sensibilisé aux questions européennes, en particulier à l'harmonisation sociale et fiscale en Europe, premier pas indispensable à une Europe économique et politique porteuse d'avenir et d'espoir. C'est donc tout naturellement que je me suis immédiatement impliqué dans la Commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale. Débats parfois techniques et la tentation est souvent grande de se laisser porter par les discours des « experts » qui se trompent parfois, voire souvent. J'ai préféré, pour ma part, user des nouvelles connaissances que m'apportait cette commission pour interpellier, sans relâche, le gouvernement sur le respect de nos règles de droit et la défense de l'emploi dans notre département, face aux contrefaçons, face à la concurrence déloyale, face au dumping social.

Mais pour porter mes convictions, porter nos convictions, jusqu'à Paris, j'ai tout de suite compris que je devais conserver ce lien étroit que j'ai tissé avec les hommes et les femmes de notre territoire. Ma proximité avec vous est le moteur de mes convictions. Je me suis alors attaché à défendre sans cesse notre territoire, avec succès : défense de nos agriculteurs, défense de nos commerçants, défense des forces de police, défense de France 3 région, les cabinets ministériels commencent à connaître ma ténacité ! Le combat le plus difficile fut celui du nouveau tribunal de grande instance de Perpignan : mais ce fut un combat victorieux, même s'il faut maintenant veiller à maintenir une activité forte sur le site actuel.

Vous l'avez compris, j'ai décidé de défendre une autre vision de la politique, une autre manière d'être et une autre manière de faire. Je n'ai pas de goût pour les tours d'ivoire, pas de goût non plus pour les « coups de gueule » ou les « coups de menton ». Ma force d'élu, je la trouve parmi vous et avec vous. C'est par l'écoute que je suis en capacité d'intervenir pour essayer de résoudre au mieux vos difficultés. C'est par le dialogue, avec les autres élus et avec tous les citoyens de notre territoire, que je fais avancer nos idées et nos préoccupations. C'est par le respect de la confiance que vous m'avez accordé que je trouve l'énergie d'agir.

Il me paraît important de vous faire partager, du mieux possible, le travail de votre député. Après l'ouverture de mon site internet, vous découvrirez ce journal, qui aura à cœur de vous informer tout au long de mon mandat.

Bonne lecture !

Justice et sécurité pour tous

Lors de ces premiers mois de mandat, Jacques Cresta a eu à cœur de démontrer que les questions de justice et de sécurité ne sont pas des questions de droite, ou de gauche, mais que ce sont les réponses apportées, que ce sont les actions entreprises, qui sont la marque d'un engagement politique. Du tribunal de Grande Instance de Perpignan à la Zone de sécurité prioritaire en passant par les conditions de travail des gardiens de la paix, retour sur ces quelques mois d'engagement.



Tout commence par un engagement fort du gouvernement : l'arrêt des financements par Partenariats public-privé lors de la construction d'établissements publics. Ces partenariats, en effet, sont la cause de beaucoup d'alourdissement des budgets des collectivités et il convenait d'y mettre un terme pour leur permettre de retrouver ou de conserver un fonctionnement financier sain. Néanmoins, cette décision légitime ne fut passans conséquence pour Perpignan : en effet, le montage financier de la construction du nouveau tribunal de grande instance de Perpignan avait, inconsiderément été élaboré dans un partenariat public-privé par Rachida Dati, alors Garde des sceaux, en accord avec les élus de la ville de Perpignan, en particulier concernant le choix du lieu du nouveau tribunal, lieu aujourd'hui inadapté. Le ministère de la Justice devait donc suspendre ce projet incohérent au montage financier incertain.

Mais que faire ? Perpignan, et par là même le département des Pyrénées Orientales, ne pouvait être privé de ce nouveau tribunal, surtout considérant que les tribunaux d'instance des deux sous-préfectures du département avaient été fermés par la décision du précédent gouvernement. Les locaux ne permettent plus de rendre la justice sereinement et cette situation ne devait pas, ne doit pas durer. Alors que le projet avait été gelé, alors que le budget de l'État ne prévoyait pas de corriger les fautes du gouvernement Sarkozy, Jacques Cresta a interpellé, dès le 2 octobre 2012, la Garde des Sceaux, ministre de la justice, Christiane Taubira.

Ce fut alors un long travail de conviction qui s'est engagé, à travers des courriers, des appels téléphoniques fréquents et un rendez-vous avec les conseillers de la ministre. Cet acharnement ne fut pas vain : le 28 novembre dernier, Christiane Taubira adressait à Jacques Cresta un courrier dans lequel elle annonçait la reprise du projet de nouveau tribunal de grande instance de Perpignan, en maîtrise directe par l'État pour un coût total de 50 millions d'euros et avec une fin des travaux annoncée pour 2017. Elle précisait également qu'en attendant 2017, des travaux de mise en sécurité seront réalisés dans l'actuel bâtiment et qu'une réflexion est menée avec le Conseil Général concernant l'avenir de ce bâtiment pour préserver de l'activité en centre ville. Jacques Cresta en a profité pour intervenir afin que les conditions de travail soient améliorées.

Ces décisions sont capitales pour l'avenir de notre territoire. La construction de ce nouveau tribunal, c'est l'assurance d'une justice rendue plus sereinement, d'une justice plus accessible, d'une justice au service des citoyens. C'est également le signe que l'engagement et la détermination peuvent payer.

La création d'une zone de sécurité prioritaire sur Perpignan en est un autre exemple. La détermination de Jacques Cresta et de Ségolène Neuville, également députée socialiste de Perpignan, a contribué à ce que les quartiers de Saint-Mathieu, Saint Jacques et La Réal de la ville de Perpignan figurent parmi les 49 nouvelles zones

de sécurité prioritaire annoncées par le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, en novembre dernier. Cet engagement de Jacques Cresta s'est d'ailleurs fondée sur ses rencontres avec l'ensemble des syndicats, afin de comprendre pour mieux relayer leurs préoccupations.

La création de cette ZSP n'est, pour Perpignan, ni une punition, ni une récompense. C'est la perspective de nouvelles méthodes pour résoudre les problèmes de sécurité auxquels nous sommes confrontés, c'est la perspective d'une meilleure coordination entre les différents acteurs, qu'il s'agisse de la justice, de la police ou des élus. La création de cette ZSP, c'est d'abord la marque d'une nouvelle ambition pour Perpignan et nous devons croire que tous les acteurs, élus compris, seront prêts à relever ce défi.

Mais n'oublions pas également le travail quotidien des forces de l'ordre, les hommes et les femmes qui, chaque jour, assurent notre sécurité. Il est toujours facile de se plaindre des policiers manquants à leurs devoirs et d'en faire une généralité. Mais ce n'est pas la logique de Manuel Valls. Et ce n'est pas la logique de Jacques Cresta qui a interpellé le ministre à plusieurs reprises, tant concernant leurs conditions de travail, leur protection judiciaire ou la situation financière d'Orphéopolis, l'orphelinat mutualiste de la Police nationale.

La justice et la sécurité pour tous, avec tous, c'est aussi cela le redressement de la France dans la justice.

L'agenda

les prochains moments forts dans mon action

26 février
Assemblée nationale
Présentation par Jacques Cresta d'un accord de coopération avec la Turquie

1er mars
Perpignan
Visite du commissariat

8 mars
Perpignan
Visite aux commerçants du Moulin-à-vent

11 mars
Assemblée Nationale
Début de l'examen du projet de loi sur la refondation de l'école

18 mars
Perpignan
Visite dans l'entreprise Republic Technologies

25 mars
Perpignan
Visite des entreprises en zone franche

Retrouvez-moi sur internet



Mon site internet
jacquescresta.fr

Les réseaux sociaux



Facebook
<http://www.facebook.com/jacques.cresta.depute>



Twitter
<http://twitter.com/JacquesCresta>

Pour me contacter

Cabinet Parlementaire de Jacques CRESTA, B.P. 10438, 66330 CABESTANY Téléphone : 04 68 80 15 00 Fax : 04 68 51 76 49

Dernières Nouvelles



Le 24 novembre 2012, Jacques Cresta, en qualité de député et de Vice-Président de la Région, représentait Christian Bourquin, Président de la Région Languedoc-Roussillon et Sénateur, pour l'inauguration du complexe sportif Germanor à Cabestany, aux côtés de Jean Vila, Maire et Conseiller Général de Cabestany, Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, et Marie-George Buffet, députée de Seine-Saint-Denis, marraine de ce projet, en présence d'une foule importante. Jacques Cresta a rappelé l'engagement fort de la Région aux côtés des collectivités, des associations et des bénévoles afin de doter le territoire d'un équipement sportif structurant pour permettre d'organiser des compétitions à vocation régionale. Sur ce dossier où Jacques Cresta s'est personnellement investi, la région a financé à hauteur de 1 million d'euros.

Jacques Cresta, aux côtés de Josianne Collerai, vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon et représentant son Président Christian Bourquin, ainsi qu'Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Général, étaient présents le 25 janvier au camp de Rivesaltes à l'invitation de l'Association Zakhor Pour la Mémoire et son Président Philippe Benguigui, afin de célébrer la journée mondiale de libération des camps d'extermination. La cérémonie, empreinte d'une très grande dignité, s'est déroulée devant deux classes de 3ème du collège de Rivesaltes.

Le 21 janvier 2013, le Préfet des Pyrénées-Orientales, René Bidal, a réuni, pour la première fois, le comité opérationnel de suivi des Emplois d'Avenir. Jacques Cresta y est intervenu en qualité de Délégué Régional du CNFPT. Cette réunion technique permettra de faire régulièrement un point sur la mise en action d'un des engagements forts du gouvernement socialiste dans sa bataille pour l'emploi. Les Emplois d'Avenir, au nombre de 816 pour notre département, ont pour objectif de permettre à des jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle qualifiante d'une durée de trois ans leur permettant d'acquérir un savoir-faire et un savoir être.

Dans le cadre du projet d'extension de l'infrastructure portuaire de Port-la-Nouvelle portée par la Région Languedoc-Roussillon se tenait à Port-Vendres, le lundi 28 janvier, une réunion publique d'échanges entre les élus de la Région, en présence de Robert Navarro, 1er Vice-Président de la région, et de Jacques Cresta. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre du débat public national qui se tient depuis décembre. La politique de développement économique de notre région voulue par Christian Bourquin passe par l'exportation de nos produits. Cette politique impose une restructuration de nos infrastructures, tant portuaire, avec celui du Port la Nouvelle, de Sète, mais également et surtout de Port-Vendres, qu'aéroportuaire, mais également par l'arrivée de la ligne LGV. Tout ceci, naturellement, dans un souci de cohérence et non de concurrence.

Une conférence de presse s'est tenue le 28 janvier, en présence de Christian Bourquin, de Marcel Mateu, conseiller régional, et de Jacques Cresta, pour évoquer l'avenir de l'aéroport de Perpignan. Christian Bourquin a annoncé, que suite à un travail mené depuis de nombreux mois, la compagnie Air France maintenait ses liaisons aériennes quotidiennes entre Perpignan et Paris à des tarifs préférentiels à partir de 55 euros, toujours dans le souci pour la région de favoriser les déplacements tout en préservant le pouvoir d'achat. La compagnie Air France a inventé un nouveau modèle commercial, la compagnie Hop, proposant des tarifications évolutives. La préoccupation principale de la région, en tant que gestionnaire de l'aéroport, est et restera la qualité du service proposé.

Renforcer l'économie réelle

Alors que les dix dernières années ont fait la part belle à l'économie artificielle de la haute finance, génératrice de crises, alors que le MEDEF semble n'avoir à cœur que de défendre les grandes entreprises transnationales, le gouvernement a bien compris l'importance de nos TPE et PME au plus proche du terrain. Depuis le début de son mandat, Jacques Cresta s'engage pour leur défense, qui est aussi la défense de notre territoire car c'est tous ensemble que nous gagnerons la bataille pour l'emploi.

Le gouvernement a bien compris l'importance des entreprises pour relancer l'emploi et la croissance. La création de la Banque publique d'investissement en est une brillante démonstration puisqu'elle permettra de simplifier et d'améliorer le financement de nos entreprises. C'est d'ailleurs tout le sens de la question posée par Jacques Cresta à Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances, sur le financement de nos TPE.

Une Europe ouverte mais pas offerte

Si le financement de nos entreprises est essentiel pour assurer leur pérennité, nous ne devons pas oublier que nous nous trouvons sur un territoire frontalier, avec les conséquences que cela peut avoir. C'est pourquoi, dès les premières semaines de son mandat, Jacques Cresta s'est attaché à rappeler sans cesse son engagement pour une harmonisation sociale et fiscale en Europe, pour une amélioration des contrôles de l'Inspection du travail vis-à-vis des entreprises étrangères opérant en France et ne respectant pas nos règles, ne respectant pas nos lois. Ses interpellations sont fréquentes, tant auprès des ministères du redressement productif ou de l'économie et des finances que de celui des affaires européennes.



Jacques Cresta visitant la confiserie du Tech

Mais c'est naturellement sur le terrain que Jacques Cresta a forgé son point de vue sur l'importance de nos entreprises locales et sur le nécessaire combat contre la concurrence déloyale.

Car oui, Jacques Cresta a eu à cœur de rencontrer l'ensemble des forces économiques du département. C'est d'ailleurs ainsi qu'il s'est aperçu que beaucoup d'outils existants n'étaient pas utilisés ou connus par les chefs d'entreprise. En concertation avec les représentants patronaux, il a donc décidé de leur adresser à tous un courrier

leur rappelant les dispositifs mis en place par la nouvelle majorité, dispositifs qui sont autant d'outil à leur disposition pour soutenir leurs activités. De plus pour faire œuvre de pédagogie, il travaille à la mise en place d'une rencontre entre des chefs d'entreprise et le commissaire au redressement productif.

C'est en conservant un contact avec la population et les acteurs économiques de notre territoire, que la réalité des situations locales se fait entendre par le gouvernement.

S'engager pour l'emploi

Comme annoncé par le gouvernement, l'emploi sera le grand combat de la majorité pour l'année 2013. Mais Jacques Cresta n'a pas attendu le 1er janvier : c'est dès le début de son mandat qu'il a décidé d'agir, grâce à sa nouvelle fonction de député, et d'interpeller le gouvernement sur de nombreuses questions relatives à l'emploi dans les Pyrénées-Orientales, avec en point d'orgue une action déterminante pour la formation professionnelle.



Jacques Cresta et Ségolène Neuville avec l'intersyndicale de l'AFPA

Le taux de chômage dans les Pyrénées-Orientales a atteint un niveau important, une situation reflétant celle du pays dans son entier mais amplifiée par les conséquences de notre position frontalière dans une Europe déréglementée fiscalement et socialement, ce qui engendre non pas des créations d'emplois mais des flux de main

bouffée d'oxygène pour l'emploi, salubre mais naturellement insuffisante.

C'est pourquoi elle est complétée par le contrat de génération, tout juste adopté, et qui lie professionnellement un jeune entrant sur le monde du travail avec un senior à même de lui faire part de son expérience, les entreprises signant de tels contrats bénéficiant alors d'avantages fiscaux.

Mais le gouvernement est également conscient de l'importance de l'économie sociale et solidaire, le secteur qui a le plus créé d'emplois ces dix dernières années. Aujourd'hui, il représente 13,6% de l'emploi salarié dans notre département, ce qui représente 13 000 emplois, principalement dans le secteur associatif.

Alors la majorité a décidé d'agir, concrètement, avec des mesures nouvelles. D'abord avec les emplois d'avenir, adoptés en septembre dernier. L'objectif des emplois d'avenir est d'ouvrir l'accès à un emploi et une qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés. 843 emplois d'avenir seront créés en 2013 dans les Pyrénées Orientales et il s'agira d'emplois à temps plein. C'est une première

Mais se préoccuper de l'emploi, c'est également se préoccuper de ceux qui en sont privés. Le gouvernement Sarkozy avait saigné à blanc Pôle Emploi. En dix ans, la droite avait supprimé 40% des crédits en faveur de la politique de l'emploi. L'une des premières décisions du gouvernement fut d'annoncer la création de deux milles postes d'agents supplémentaires au niveau national. C'était un premier pas, mais décisif.

Reste enfin, la question de la formation professionnelle, où, là encore, la ténacité de Jacques Cresta s'est révélée décisive. L'un de ses acteurs majeurs est l'AFPA, l'Association pour la formation professionnelle des adultes. Comme sur d'autres sujets, la droite avait fait des choix idéologiques désastreux, amenant l'AFPA au bord de la faillite. Pour Jacques Cresta, cette situation n'était plus acceptable. Après avoir rencontré, avec Ségolène Neuville, les représentants des personnels de l'AFPA de Rivesaltes, il a interrogé Thierry Repentin, ministre délégué à la formation professionnelle, lors des traditionnelles questions au gouvernement le mercredi 18 décembre. Il a affirmé qu'il fallait redresser les finances de l'association, pour développer ensuite son activité, et transformer son modèle pédagogique. La réponse fut claire. L'annonce du premier ministre Jean-Marc Ayrault le 14 janvier l'est plus encore : l'État s'est engagé à débloquer 110 millions d'euros afin de permettre la survie de la formation professionnelle de ce pays. La force de l'engagement et la détermination à se faire entendre contribuent à ce que des décisions comme celle-là soient prises.



L'Assemblée nationale en action !

La nouvelle majorité s'est mise au travail dès cet été. Voici quelques unes de ses décisions significatives lors de ces premiers mois.

Juillet 2012

Dès cette session extraordinaire du parlement, la nouvelle majorité a voté des modifications du budget de l'État pour 2012. On y retrouve la contribution exceptionnelle sur la fortune pour les patrimoines de plus de 1,3 millions d'euros : le redressement de nos finances publiques passera par la justice et par la solidarité. C'est aussi tout le sens de la suppression d'un grand nombre de niches fiscales et d'autres mesures dont l'engagement avait été pris durant la campagne : un doublement de la taxe sur les transactions financières, l'instauration d'une contribution exceptionnelle sur la valeur des stocks de produits pétroliers, une augmentation de 14% à 30% de la taxe sur les stock-options pour les entreprises et de 8% à 10% pour les bénéficiaires, une contribution de 3% sur les dividendes distribués par les entreprises...

Septembre 2012

Le projet de loi créant les emplois d'avenir est voté à

l'Assemblée nationale, après concertation avec les partenaires sociaux. L'objectif des emplois d'avenir est de proposer des solutions d'emploi et d'ouvrir l'accès à une qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés qui ne parviennent pas à trouver le chemin de l'insertion professionnelle. 100 000 emplois d'avenir seront créés en 2013, chiffre porté à 150 000 en 2014 et il s'agira pour l'essentiel d'emplois à temps plein.

Novembre 2012

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 est très largement adopté. Il remplit le double objectif de redressement des comptes et d'amélioration de la santé des français. Quelques mesures emblématiques : création de 200 postes de praticiens locaux de médecine générale pour remplacer les départs à la retraite dans les territoires souffrant de désertification médicale, allocation de 2 milliards d'euros supplémentaires pour le budget des hôpitaux, fin de la convergence tarifaire entre hôpitaux publics

et privés, suppression du système du forfait pour les particuliers employeurs qui devront désormais payer les cotisations sociales de leur employé sur le salaire réel...

Janvier 2013

Le contrat de génération est adopté par les députés. Il crée un dispositif en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors, incitatif pour les entreprises de moins de 300 salariés et contraignant pour les autres. Concrètement, les premières se verront verser une prime annuelle de 4.000 euros pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDI combinée au maintien en poste d'un salarié de plus de 57 ans. Les entreprises de plus de 300 salariés, elles, ne seront pas concernées par ce dispositif d'incitations financières mais devront sous peine de pénalités négocier des objectifs d'embauche pour les jeunes et de maintien dans l'emploi pour les seniors.

